

## Bourses de fin d'études doctorales des Études supérieures et postdoctorales

Dépôt initial de la thèse pendant la 4<sup>e</sup> année ou avant

### BFED 4<sup>e</sup> année / ESP E2021

Les Études supérieures et postdoctorales (ESP) remettent chaque année des bourses de fin d'études doctorales. Cette bourse, qui couvre au plus une période de 12 mois, est d'une valeur maximale de 12 000 \$. Elle vise à soutenir les doctorant.e.s dans leur dernière année d'études, et ce, jusqu'au dépôt initial de leur thèse. L'étudiant.e doit se consacrer à temps plein à son projet de recherche.

Le concours BFED 4<sup>e</sup> année / ESP E2021 concerne uniquement les étudiant.e.s dont le **dépôt initial de la thèse sera réalisé avant la fin de la 4<sup>e</sup> année d'inscription au doctorat**. Plus précisément, pour une bourse débutant au trimestre d'été 2021, le dépôt initial de la thèse doit se faire au plus tard à la fin du 12<sup>e</sup> trimestre d'inscription au programme d'études de doctorat. Dans le cadre de ce concours, le dépôt doit se faire **au plus tard à l'hiver 2022**.

### Critères d'admissibilité

- Être inscrit.e au programme d'études de doctorat de manière continue depuis le premier trimestre ET prévoir un dépôt initial de la thèse avant la fin de la 4<sup>e</sup> année d'inscription (interruption permise en raison de congé parental ou de maladie, avec certificat médical à l'appui).
- Avoir un excellent dossier académique, soit une moyenne minimale de 3,7/4,3.
- Prévoir déposer sa thèse au plus tard à l'hiver 2022.
- Avoir complété avec succès l'examen général de synthèse.
- Ne pas détenir une bourse d'un organisme gouvernemental (CRSNG, IRSC, CRSH, FRQSC, FRQS, FRQNT) pendant la période d'octroi par le concours.
- Ne pas recevoir plus de 31 000 \$ en revenus de bourses durant la période d'octroi.

*Il est à noter que si le dépôt initial est effectué plus tôt que prévu, la valeur de la bourse sera calculée en fonction du nombre de mois utilisés pour la rédaction.*

N.B. : Les candidat.e.s ayant effectué un passage direct au doctorat (du baccalauréat au doctorat) sont admissibles à cette bourse lorsqu'ils/elles débutent leur 5<sup>e</sup> année d'études doctorales.

Les candidat.e.s qui effectueront un dépôt après le 12<sup>e</sup> trimestre d'inscription au programme de doctorat doivent poser leur candidature au concours des BFED 5<sup>e</sup> année / ESP E2021 (dépôt prévu entre le 13<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> trimestre d'inscription au doctorat).

## Dépôt de la demande

### RESPONSABILITÉS DE L'ÉTUDIANT.E :

1. Compléter sa demande BFED 4<sup>e</sup> année / ESP E2021 via le [portail des bourses](#);
2. Se procurer son relevé de notes du programme en cours à partir de son Centre étudiant (version non-officielle acceptée) et le téléverser dans le portail des bourses;
3. Envoyer par courriel à son directeur/directrice de recherche le lien et le code d'accès généré dans le portail des bourses;
4. Cliquer sur « *soumettre* » dans le portail des bourses une fois le dossier rempli **avant la date limite du 1<sup>er</sup> mars 2021, 13 h.**

## Évaluation des dossiers

Les ESP procéderont à l'évaluation des dossiers selon les critères suivants :

1. Qualité du dossier académique de l'étudiant.e :
  - Activités académiques
  - Bourses, prix et autres distinctions
  - Relevé de notes du programme en cours
2. Qualité de la planification de travail
3. Approbation et recommandation du directeur/directrice de recherche

## Attribution et modalités de versement

La bourse d'une valeur maximale de 12 000 \$ est versée en trois parties :

- 35 % à l'octroi
- 35 % à mi-parcours
- 30 % au dépôt initial de la thèse

Les conditions de maintien et de paiement associées à la bourse seront précisées dans l'avis d'octroi.

Les étudiant.e.s, directeur/directrice de recherche et unité d'attache seront avisés par courriel du résultat de ce concours en avril 2021.

## **Date limite**

La date limite pour SOUMETTRE son dossier de candidature est **le 1<sup>er</sup> mars 2021, 13 h.**

**Lien vers le formulaire :** [Cliquez ici](#)

**Informations supplémentaires :** Régis Harvey  
Technicien en administration  
Bureau des bourses  
Études supérieures et postdoctorales (ESP)  
2910, boul. Édouard-Montpetit, bureau 230  
Montréal, QC H3T 1J7  
Tél. : 514 343-6111, poste 37363  
[regis.harvey@umontreal.ca](mailto:regis.harvey@umontreal.ca)

**Veillez noter qu'en raison de la situation actuelle et des directives de l'UdeM, je suis  
présentement en télétravail; je ne suis donc joignable que par courriel.**